

Consignes concernant l'ajustement de l'uniforme

- L'étudiant(e) est responsable de faire les ajustements nécessaires à son uniforme et à son sarrau avant le début des laboratoires.
- Les bords de pantalon doivent être ajustés et cousus selon la longueur prescrite dans les consignes de la politique départementale. Il est interdit de rouler les bords de pantalons.
- Si le tablier est trop long, vous pouvez ajuster la longueur pour que le bas arrive juste au-dessus des genoux. Vous pouvez également diminuer la longueur des cordons si ces derniers s'avèrent trop longs.
- Si la veste de l'uniforme ou le sarrau sont trop larges, vous pouvez les faire ajuster à votre taille.
- Les services d'une couturière (fréquemment offerts chez le nettoyeur) ou d'un tailleur peuvent être utiles.

Consignes concernant le port de l'uniformeⁱ

- L'uniforme doit être utilisé exclusivement pour les laboratoires et les stages.
- L'uniforme doit être propre, non froissé et nettoyé après chaque usage.
- L'uniforme doit être bien attaché, boutonné et non accrochant.
- Les pantalons doivent avoir une longueur ne dépassant pas la semelle de la chaussure et le bas du pantalon ne doit pas toucher le sol.
- L'uniforme doit être remplacé selon l'usure et les taches.
- Une camisole ou un t-shirt blanc (col rond ou en v, manches courtes ou longues) sans écriture ni motif peut être porté sous l'uniforme. Pour les hommes, il est recommandé de porter un t-shirt blanc pour couvrir la pilosité au torse ou au bras, au besoin.
- Des sous-vêtements non apparents sont à préconiser sous l'uniforme (par exemple, de couleur blanche ou beige pâle et unie).
- Il est interdit de porter sous l'uniforme des vêtements autres que ceux mentionnés ci-dessus.

ⁱ Tiré de la *Politique départementale concernant l'hygiène et la salubrité, la santé et la sécurité et la tenue vestimentaire*, sept. 2013.